

Landry, Bernard, *Commerce sans frontières : le sens du libre-échange*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, Coll. « Succès d'Amérique », 1987, 189 p.

Raymond Hudon

Volume 19, numéro 1, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702325ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702325ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hudon, R. (1988). Compte rendu de [Landry, Bernard, *Commerce sans frontières : le sens du libre-échange*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, Coll. « Succès d'Amérique », 1987, 189 p.] *Études internationales*, 19(1), 191–193.  
<https://doi.org/10.7202/702325ar>

LANDRY, Bernard, *Commerce sans frontières: le sens du libre-échange*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, Coll. « Succès d'Amérique », 1987, 189p.

Même si la gestion contraint régulièrement au compromis et à l'accommodement, la politique se révèle souvent affaire de conviction. Ayant quitté la politique (de force), Bernard Landry se réclame d'une capacité de distanciation qui lui fait dire que son ouvrage « vise avant tout à informer » et qui l'amène à ne pas considérer son « texte comme un plaidoyer » (p. 28). Le préfacier, Jacques Parizeau, semble avoir été plus frappé par l'esprit qui marque l'ouvrage que par la déclaration d'intention de l'auteur. Le style emprunté dans *Commerce sans frontières* ne gêne pas Parizeau, mais il note bien que « l'auteur veut plaider. Et cette démarche est nécessaire. » (p. 18)

Avoir de la difficulté à admettre que l'on plaide indique bien un malaise, surtout quand la thèse défendue, la cause épousée signifie certaines révisions. C'est ainsi qu'on peut parfois passer à l'acte de confession en soulignant qu'au Canada, « à Ottawa comme dans les provinces, l'achat chez nous fut élevé au rang de vertu nationale et que notre conscience protectionniste s'est formée et érigée en bonne conscience au fil des ans », et chasser le remords en signalant que « l'économie ressemble à la religion, et [que] tenter de changer le dogme et la théologie, même au nom du bon sens et d'une morale supérieure, reste toujours une opération scabreuse. » (p. 60) Pareils aveux étant faits, le ferme propos se traduit dans une adhésion au libre-échange, c'est-à-dire au projet de réunion de « deux espaces économiques séparés par la volonté politique mais fondamentalement faits pour aller ensemble »; car, avance Landry, « il est clair aujourd'hui que c'est la nature qui l'a emporté. » (p. 32) La preuve est ainsi acceptée qu'« il est difficile de contraindre la nature. Les politiques volontaristes les plus déterminées et les préjugés les plus profondément ancrés ne peuvent pas résister éternellement à la formidable puissance d'une situation géographique. » (p. 87)

La politique peut donc se révéler contre nature! Mais l'économie peut s'ériger en religion! Par contre, les formules protectionnistes qui ont marqué si profondément l'histoire du Canada et des États-Unis, tout en étant « contraires aux meilleures théories et doctrines, voire au bon sens, ont fait connaître pendant longtemps et procurent encore des succès hors du commun aux économies tant américaine que canadienne. Ce qui prouve une fois de plus que l'on ne gouverne pas avec une théorie et qu'agir à l'encontre de la théorie ne conduit pas forcément à l'échec. » (p. 22) Décider contre nature, suggère par ailleurs Landry, n'est manifestement plus opportun: « Le bon sens garde ses droits. » (p. 176)

Il faut quand même décider! Car « les grandes économies sont comme des être vivants et leur réaction n'est pas facilement prévisible. Les résultats ultimes sont conditionnés par tant de facteurs divers que ce n'est pas faire montre d'imbécillité que d'être sceptique et critique vis-à-vis de telle belle théorie ou de tel système miracle. » (p. 61) Dans ces conditions, il devient « un devoir » pour les opposants au libre-échange, « s'ils ont en main de bonnes analyses négatives, de les rendre publiques et de défendre fermement leur position. » (p. 98) Landry se montre beau joueur, mais c'est pour mieux éliminer l'opposant qui a le défaut de ne pas savoir et qui s'entête à ne pas admettre l'évidence! En référant au projet avorté de la *North Atlantic Free Trade Association*, à la fin des années soixante, Landry ne se sent pas tenaillé par le doute: « Il m'apparaît aller de soi que si cela avait été réalisé à l'époque, nos économies auraient mieux fonctionné depuis lors. Notre niveau de vie serait plus élevé et notre taux de chômage plus bas. Ce dont je suis surtout certain, c'est que personne aujourd'hui ne remettrait en cause, ne fût-ce qu'un instant, notre présence, au sein de la NAFTA. Une belle occasion manquée! » (p. 108)

Tant d'assurance ne parvient tout de même pas à convaincre. Les « bonnes analyses négatives » souhaitées par Landry ne manqueraient sans doute pas de faire ressortir quelques failles visibles dans son argumentation. Travailler « contre la montre » pour répondre

à la demande présumée d'« une multitude de gens [qui] veulent en savoir le plus possible et le plus vite possible sur une question qui déjà dans quelques mois risque d'être scellée pour longtemps » (p. 30) ne constitue une garantie de sagesse ni de fiabilité. Situer la « National Policy » de John A. Macdonald [*sic*] en 1890 est sans doute une erreur due à l'inattention. Mais affirmer que « la raison profonde [qui animait Macdonald] était la protection contre le chant des sirènes perverses de Boston, New York, Chicago et Saint-Louis et de tout ce qui poussait aux relations Nord-Sud », c'est mentir par omission ou déformer par oubli. Car en lisant bien « le » discours de Macdonald en 1878, annonçant sa politique adoptée l'année suivante, Landry y aurait vu que l'objectif de la protection — même si cela peut paraître paradoxal à prime abord! — était le rétablissement de la réciprocité. On peut s'interroger sur le degré de sincérité de Macdonald, mais il demeure abusif d'attribuer une importance trop grande aux « luttes de Wilfrid Laurier en 1911 » dans les « vives remises en question, épisodiques mais sans effet » (p. 56) de cette politique protectionniste.

Landry étonne quand il veut souligner la difficulté du débat sur le libre-échange en le disant « marqué d'erreurs de faits grossières et d'une formidable charge affective ». Et cela, déplore-t-il, « malgré les conclusions en 1982 d'un sous-comité du Sénat annoncées il y a longtemps et bien connues du public ». Ce même (sous-)comité avait cependant publié un premier rapport dès 1978 pour commenter longuement, entre autres, un rapport du Conseil économique du Canada diffusé dès 1975. Le public savait peut-être depuis plus longtemps que semble le croire Landry! Mais peut-être, comme l'auteur de *Commerce sans frontières*, n'a-t-il pas lu tous les bons documents. Les « erreurs de faits grossières » trouvent ainsi explication, « malgré la commission royale d'enquête Mcdonald » (p. 60)! Il serait ironique que la Commission Macdonald ait été infiltrée par des agents de la Gendarmerie royale du Canada dont quelques agissements illégaux avaient suscité la création de la Commission Mcdonald que Landry ne veut décidément pas abandonner aux oubliettes (p. 92)! Le doute est *en partie* levé quand, plus loin,

Donald Macdonald est explicitement nommé « Donald Mcdonald » (p. 169).

Landry étonne encore, quand il se dit choqué de voir les Travailleurs unis de l'automobile « prendre la tête du mouvement anti-libre-échange » (p. 92). Même en écrivant « contre la montre », Landry n'aurait pourtant pas dû oublier que « l'entente Canada-États-Unis dans ce secteur industriel vital va au-delà du libre-échange ». Pour dire le moins, une certaine confusion des genres est entretenue. S'« il est clair maintenant que l'Autopact était l'opération intelligente et sensée qu'il fallait mener » (p. 90), on ne saisit pas tout à fait bien pourquoi le libre-échange serait devenu l'option du bon sens. Partager un même marché ne veut pas dire se le diviser et se réserver les emplois en conséquence. Il n'apparaît donc pas tout à fait juste de dire qu'en signant l'Autopact avec les États-Unis en 1965, « de façon plus ou moins consciente et poussé par les impératifs économiques nouveaux, le Canada consacre la désuétude de la National Policy » (p. 90). John A. Macdonald n'aurait probablement pas été tout à fait bouleversé de voir sa fameuse politique ainsi « condamnée ».

L'auteur de *Commerce sans frontières* n'a sûrement pas tort de faire ressortir l'importance du débat sur le libre-échange, et de rappeler que « cet enjeu à la fois sérieux et crucial doit en même temps être relativisé » (p. 24). La sagesse l'incite à souligner qu'« il ne s'agit donc pas d'un débat pour extrémistes. Ni véritable panacée ni réelle catastrophe ne peuvent en effet en résulter; c'est absolument certain. » (p. 25) Mais Landry prend nettement parti du fait qu'il craint « de voir notre désorganisation actuelle déboucher sur un drame et sur la fermeture brutale, avec ou sans bon droit — ce sera jugé ailleurs — de marchés sur lesquels nous avons appris à compter pour maintenir ou étendre l'emploi ». Bien conscient que « le commerce n'est surtout pas le mode d'élection de l'altruisme et des beaux gestes gratuits », il en vient à presque supplier: « Il ne faut pas attendre que la loi de la jungle impose ses solutions: elles seraient trop coûteuses. » (p. 86)

L'ex-politicien éprouve-t-il un déchirement? Toujours est-il qu'il trouverait sans doute indécent de faire abstraction de ses positions connues sur la question de la langue: « L'économie, c'est beaucoup: ce n'est pas tout. » (p. 164) Mais il est senti que les vieilles assurances sont ouvertes à la remise en question: « Résister à une fluidité économique mutuellement avantageuse entre deux pays n'est pas un bon combat, il me semble. Alors que se battre sans quartier pour sauvegarder ses valeurs, son système social, sa culture, son pouvoir économique — en un mot son identité — justifie, à mes yeux, toutes les mobilisations démocratiques. Opposer à ces valeurs la liberté du commerce les dessert pourtant. Il fut cent fois prouvé qu'elles ne se fondent durablement que sur des économies fortes et efficaces. » (p. 171)

La remise en question pourrait cependant n'être que transitoire; la question qui est ultimement posée par Landry à la fin de son ouvrage tend à faire croire que les mobilisations démocratiques sont à soumettre au cours de l'histoire, réifiée par l'emploi de la majuscule: « Que peut-il s'être passé, depuis un quart de siècle, pour que le monde du travail change totalement d'attitude et prône maintenant des positions qui non seulement ne vont pas dans le sens de son histoire mais qui ne vont pas non plus, il me semble, dans le sens de l'Histoire? » (p. 184) Manifestement, l'historicisme libéral n'a plus rien à envier à l'historicisme marxiste. Mais alors on se trouve plongé dans la confusion la plus totale: « Il est un peu singulier de constater que ce sont les formations politiques réputées progressistes qui s'opposent à un des grands objectifs immémoriaux du mouvement progressiste mondial: la coopération économique entre les peuples. À croire qu'il serait désuet de s'unir, pour 'les travailleurs du monde entier'. » (p. 89)

En somme, l'auteur de *Commerce sans frontières* ne cache pas ses convictions. Étant croyant, il se défend mal dans l'élaboration d'une argumentation rigoureuse. En invoquant le bon sens, il ne respecte pas toujours le sens. En appelant à une conscience historique, il ne montre pas un souci constant de ne pas verser dans une certaine manipulation. En affirmant

une nécessaire tolérance face aux opinions discordantes, il se donne bonne conscience pour montrer toutes les « erreurs grossières de faits » qui les sous-tendent, et ainsi mieux masquer les siennes propres. Le bon plaidoyer ne souffre que rarement de l'analyse sérieuse.

« S'exprimer trop simplement a beaucoup moins nui au progrès humain que le contraire. » (p. 20) Landry a partiellement raison de faire le pari de la simplicité. Mais à exprimer trop simplement des réalités extrêmement complexes, on risque de provoquer le scepticisme. Le malheur, c'est que trop souvent le jugement ne se prononce qu'après la constatation des dégâts. Landry est tout à fait justifié de souhaiter « enfin que les jeunes, étudiants et autres, se penchent sérieusement sur cette question [du libre-échange] qui va influencer directement l'ensemble de leur vie » (p. 23). Il n'est toutefois pas évident que la lecture de sa contribution représente le meilleur moyen de susciter chez eux une réflexion de qualité satisfaisante.

Raymond HUDON

*Département de science politique  
Université Laval, Québec*

MORIN, Claude, *L'Art de l'Impossible: La diplomatie québécoise depuis 1960*. Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1987, 472p.

Professeur à l'Université Laval 1956-1963, il devient à partir de 1960 l'un des conseillers les plus importants de Jean Lesage. Il occupe le poste de sous-ministre aux Affaires intergouvernementales (1967-1971) et de ministre des Affaires intergouvernementales du gouvernement péquiste (1976-1982). Il reprendra ensuite sa carrière de professeur. (Encyclopédie du Canada)

Ce livre de Claude Morin dresse la chronique des décisions politiques qui de 1960 à 1985 marquèrent la volonté des divers gouvernements, qui se sont succédé à Québec, d'échafauder une politique extérieure cohérente et dynamique. Utilisant des documents auxquels